

ASSISES DU SPORT
16/11/19

« Les nouvelles modalités d'organisation au sein des Associations »

1) Nombre de personnes présentes :

- 1^{er} groupe : 20 personnes
- 2^{ème} groupe : 13 personnes

2) Thème abordé : les nouvelles modalités d'organisation dans les associations

L'intervenant a animé son atelier de réflexion en deux parties :

- il a tout d'abord interpellé son auditoire sur les difficultés rencontrées au quotidien dans la conduite de l'organisation de leurs associations (paragraphe 3)
- il a ensuite informer les associations des nouvelles modalités d'organisation qui se mettaient en place pour s'adapter aux changements (paragraphe 4)

3) Remarques, questions du groupe :

Au cours des différents échanges, les participants ont donc fait part de leurs préoccupations, de leurs contraintes au sein de leurs associations. Ils ont évoqué notamment :

- le manque de bénévoles adultes (l'absence d'engagement) et le problème du renouvellement
- la formation des bénévoles (en travaillant autour des compétences, des connaissances)
- la nécessité d'avoir des professionnels salariés pour remplacer le bénévole
- la gestion des parents (ordre relationnel) et leurs fonctions (viennent uniquement consommer)
- le changement de comportement autour du lien social (comment le lien social se met en place)
- la recherche de subventions pour les formations
- l'obligation d'avoir un encadrement qualifié pour prendre le relais des bénévoles (formation continue des éducateurs)
- la fidélisation des jeunes
- la concurrence entre les associations
- le prix des adhésions
- la difficulté à construire le budget, à trouver des aides (salariés à payer)
- le problème de la responsabilité pour le bénévole
- le peu d'équipements sportifs pour les activités moins médiatiques
- la communication interne ou externe, la nécessité de pouvoir communiquer entre elles et l'environnement extérieur (lieu du forum des associations pas adapté aujourd'hui)
- l'absence d'une « maison des associations », de lieux de stockage
- la disponibilité des installations sportives

- l'impact de la nouvelle organisation régionale (au niveau de la réglementation, du budget, des déplacements...)
- l'envie de vouloir créer une structure professionnelle mais se pose la question budgétaire liée à la structure
- les fortes contraintes imposées aux clubs par les fédérations (elles prennent de plus en plus de pouvoir)
- le manque de formation des élus aux faits associatifs

4) Suggestions, réponses apportées :

Pour faire face aux problématiques des associations, de nouvelles modalités d'organisation ont été proposées en s'appuyant sur 3 axes majeurs :

- au niveau de la gouvernance :

privilégier une organisation horizontale plutôt que verticale où les composantes du club (président, bureau, conseil d'administration...) sont toutes au même niveau et participent à la prise de position collective. Le mode d'organisation, de manière descendante, n'est plus possible par rapport aux évolutions d'aujourd'hui. Il faut faire évoluer le modèle en coopération, en cogestion.

- au niveau de l'hybridation des modèles économiques :

face à la diminution des aides publiques (subventions ...), il faut chercher à augmenter les prestations de services en sollicitant les particuliers, les entreprises (mécénat, sponsoring, dons, legs...). Il faut absolument que les associations arrivent à développer toutes les ressources pour venir compenser les baisses des aides publiques.

- au niveau de la coopération sur les territoires :

il faut chercher à développer les relations avec les autres (associations, collectivités, entreprises...) sur son territoire pour mieux se connaître, discuter et mutualiser des compétences internes.

Aujourd'hui, pour faire évoluer son association, il faut savoir mener de front ces 3 enjeux. Etre accompagné par des professionnels (représentants du CDOS, de la DRCSP, de la DVDA, du Guichet Unique Sportif...) est également nécessaire pour s'adapter aux changements actuels.